

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021**

FB/TD/YB/ n° 2021/01

Objet de la délibération :

Election d'un nouvel adjoint au
conseil municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 5

Votants : 24

Date de la convocation :

Le 07 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 13 septembre 2021 à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, BONNET Dominique, Marie-France DURAND, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, DOKOUROFF Sonia, DOROL Dalila, CHARRIER Hélène, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, Jean JOSEPH, Sylvie ROUZET, MARCHAND Jean-Paul, DAVID Guy, AMELOT Thomas, ESTAMPE Bruno, MARCHAND Isabelle, PICHARD Fabrice

Excusés :

- SAUTEUR Emmanuel, Pouvoir à Stéphanie RICHARD-DUHAMEL
- ROYNEL Éric, Pouvoir à François BELHOMME
- BEULÉ Simone, Pouvoir à Armelle THERON-CAPLAIN
- COMBEAU Cécile, Pouvoir à Marc BAUDELLOT (arrivée en cours de séance au moment des questions et informations diverses).
- HAMARD Rolland, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absents :

- CLAIREMBAULT Claire

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

VU l'article L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2020/03 du 25 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints au Maire,

VU la lettre de démission du 25 août 2021 de Madame Anne PONCON, 7^{ème} adjointe au Maire,

VU l'acceptation de la démission par Madame le Préfet en date du 06 septembre 2021,

VU l'arrêté municipal n°14/2020 du 5 juin 2020 portant délégation de fonctions et de signatures de Madame Anne PONCON,

VU la vacance d'un poste d'adjoint au Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20210913-D2021_09_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2021

Affichage : 15/09/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





2021- 171

CONSIDERANT qu'il y a lieu de convoquer le conseil municipal pour procéder à l'élection d'un nouvel adjoint au Maire, dans un délai de 15 jours à compter de l'acceptation de la démission par la préfecture ;

CONSIDERANT qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

CONSIDERANT que l'adjoint à élire est choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

CONSIDERANT que le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint élu, occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Dès lors, il est procédé à la désignation d'un secrétaire et de deux assesseurs :

- Secrétaire : Armelle THERON-CAPLAIN
- Assesseurs : Patricia EVENO, Jean JOSEPH

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

S'est présentée candidate Mme Christine HABEGGER.

Sous la présidence de M. François BELHOMME, Maire, le conseil municipal a été invité à élire un nouvel adjoint.

Premier tour de scrutin :

a- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	4
b- nombre de VOTANTS (enveloppes trouvées dans l'urne)	24
c- nombre de suffrages déclarés NULS	0
d- nombre de suffrages BLANCS	0
e- RESTE pour le nombre de SUFFRAGES EXPRIMES (b-c-d)	24
f- Majorité Absolue	24

CANDIDATS	VOIX
Mme Christine HABEGGER	24

Madame Christine HABEGGER a obtenu 24 votes des voix exprimées, soit la majorité absolue des suffrages.

Sur l'exposé présenté, après en en avoir délibéré, le conseil municipal A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-212801401-20210913-D2021_09_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2021
Affichage : 15/09/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





2021- 172

- **DECIDE** que le nouvel adjoint, de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder, reprendra le même rang que celui auquel il est appelé à succéder.
- **PROCLAME** Mme Christine HABEGGER 7^{ème} Adjoint au Maire, immédiatement installée dans ses fonctions.

Fait et délibéré à Epernon, le 13 septembre 2021

Le Maire,

F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20210913-D2021_09_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2021

Affichage : 15/09/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

